



SYNTHÈSE DES POSITIONS DE LA
FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON
AU SUJET DE POLITIQUES PUBLIQUES
LIÉES À SA MISSION



13 mars 2017

SYNTHÈSE DES POSITIONS DE LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON AU SUJET DE POLITIQUES PUBLIQUES LIÉES À SA MISSION

La Fondation Lucie et André Chagnon (la Fondation) partage avec plusieurs acteurs sociaux et gouvernementaux la volonté de créer les meilleures conditions pour assurer la réussite éducative de tous les jeunes Québécois. Les politiques publiques adoptées par diverses instances gouvernementales sont déterminantes pour créer de telles conditions, de façon durable.

Dans le cadre de l'élaboration de ces politiques, la Fondation est souvent invitée à se prononcer. Depuis septembre 2015, la Fondation a pris la parole de façon non partisane et a soumis des mémoires à l'occasion de plusieurs consultations liées à sa mission : jeunesse, prévention, pauvreté, réussite éducative, éducation à la petite enfance, développement social.

- ✓ Octobre 2015 : [« Pour que tous les jeunes du Québec réussissent à l'école et dans la vie »](#) - Consultation publique sur le renouvellement de la Politique de la jeunesse
- ✓ Novembre 2015 : [« La pauvreté, le problème de santé prioritaire »](#) - Consultation sur la Politique gouvernementale de prévention en santé
- ✓ Janvier 2016 : [« Miser sur la prévention pour relever le défi de la pauvreté »](#) - Consultation publique pour l'élaboration du 3^e Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- ✓ Novembre 2016 : [« La réussite éducative : un projet de société qui ne peut plus attendre »](#) - Consultations publiques sur la réussite éducative
- ✓ Décembre 2016 : [« Pour que les tout-petits québécois aient les mêmes chances de développer leur plein potentiel »](#) - Commission sur l'éducation à la petite enfance mise en place par l'AQCPE
- ✓ Décembre 2016 : [« Développons un "réflexe social" dans toutes les décisions à Montréal »](#) - Consultation publique de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Ce document est une synthèse permettant d'avoir en quelques pages un aperçu des positions de la Fondation.

Prévenir la pauvreté en misant sur la réussite éducative des jeunes

La pauvreté ne doit pas être considérée comme une fatalité. Dans une société comme la nôtre, il est inacceptable de constater qu'encore aujourd'hui, de nombreux enfants vivent et grandissent dans des conditions qui les désavantagent. La pauvreté qui les affecte ainsi que leurs familles et leurs milieux nous concerne tous, car ce n'est pas seulement leur développement qui est compromis, mais aussi celui de toute notre société.

Nous croyons que la réussite éducative permet de prévenir la pauvreté, non seulement parce qu'elle facilite l'insertion professionnelle, mais aussi parce qu'elle procure une formation intellectuelle et morale à des jeunes qui deviendront des citoyens engagés et autonomes, libres de leurs choix, partageant les valeurs du mieux vivre ensemble, d'ouverture d'esprit et d'équité.

Le Québec est une société solidaire où les politiques sociales occupent une place centrale, et au sein de laquelle le Gouvernement joue un rôle important pour aplanir les inégalités sociales et assurer des conditions de vie décentes pour tous. Nous croyons qu'il faut continuer à agir en ce sens, car il reste des progrès à faire.

- 165 770 jeunes de moins de 18 ans grandissent dans des familles vivant sous le seuil de la pauvreté avec le lot de difficultés que cela amène.¹
- 21,2 % des jeunes Québécois n'obtiennent pas de diplôme ou de certification/qualification avant l'âge de 20 ans.²
- 25 % des tout-petits ont un retard de développement dans au moins un domaine à leur entrée à la maternelle et ce taux est plus élevé en milieu défavorisé (31 %).³

Nous reconnaissons l'importance de veiller à la prospérité économique du Québec ainsi qu'à une saine gestion des deniers publics. Mais, pour être efficace et dans une perspective de développement social durable, une « cible de progrès économique » doit s'accompagner également d'une « cible de progrès social » qui générera des retombées positives pour la collectivité.

Investir en petite enfance

La petite enfance est un moment crucial dans le parcours d'un jeune. Le développement d'un enfant influence sa capacité d'apprendre et sa réussite éducative. La recherche continue de démontrer que le milieu de vie est déterminant, qu'une éducation de qualité dès le plus jeune âge a des effets positifs sur les plans humain, social et économique, et que chaque dollar investi dans cette période de la vie favorise la persévérance et la réussite scolaires.

Miser sur la réussite éducative en investissant en petite enfance est une stratégie qui rapporte à moyen et long terme pour toute la société. Un investissement accru permettrait de diminuer l'hypothèque de 1,9 milliard de dollars que doit absorber annuellement la société québécoise à cause du décrochage scolaire.

¹ Pour les moins de 18 ans, le taux de faible revenu (MFR-seuils après impôt, Québec, 2012) est de 11 %, selon l'Institut de la statistique du Québec

² [Diplomation et qualification - Par commission scolaire au secondaire - Édition 2016](#), Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

³ Données provenant d'une analyse produite et publiée en 2016 par l'Institut national de santé publique du Québec, pour le compte de l'Observatoire des tout-petits, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec

- Selon de récents sondages⁴ menés par Léger pour le compte de la Fondation Chagnon (juin 2015) et de l'Observatoire des tout-petits (juillet 2016) :
 - 84 % des répondants jugent que la réussite scolaire des enfants devrait être une priorité des décideurs publics;
 - 91 % des Québécois sont d'accord pour prioriser la petite enfance et pour y investir davantage.

Des services de garde accessibles et de qualité

Nous croyons que tous les enfants du Québec doivent avoir accès à des activités éducatives de qualité dès la petite enfance. Cela inclut notamment un réseau de services de garde accessible et de qualité, particulièrement pour les enfants vulnérables vivant dans des conditions qui ne favorisent pas un bon départ dans la vie.

L'accessibilité et la qualité doivent aller de pair. Pour qu'il soit de qualité, un service de garde doit compter sur un personnel ayant reçu une formation adéquate à la petite enfance. Et pour être vraiment accessible, l'offre en services de garde de qualité doit être suffisante pour satisfaire les besoins de tous les enfants et éviter, ainsi, de créer diverses classes de services.

Actuellement, les coûts et les règles fiscales – qui ont pour effet d'inciter les parents à retirer leur enfant d'un service éducatif de qualité pour un autre de qualité moindre, mais plus avantageux fiscalement – doivent être revus. Au-delà d'une vigilance sur les effets potentiellement paradoxaux de certaines mesures fiscales, nous avançons, comme d'autres organisations ont pu le faire jusqu'ici, qu'il serait aussi pertinent d'évaluer la faisabilité d'offrir la gratuité des services de garde éducatifs au même titre que d'autres services publics qui s'inscrivent dans le continuum éducatif des jeunes Québécois (éducation, santé, services sociaux).

- Selon le sondage mené par l'Observatoire des tout-petits en juillet 2016 :
 - 77 % des répondants pensent que les services de garde font partie des zones de réinvestissement à privilégier.
 - 87 % des répondants considèrent important de réinvestir dans les organismes communautaires offrant des services aux familles et aux tout-petits – tels que de la stimulation précoce, des formations sur les habiletés parentales, des activités d'éveil à la lecture et des services de répit-dépannage – pour assurer la pérennité et l'accès à des services de qualité partout au Québec.

Nous saluons l'implantation des maternelles pour les 4 ans sur le territoire du Québec. Celles-ci offrent des services éducatifs de qualité, accessibles en particulier aux enfants de milieux défavorisés. Si ces maternelles viennent compléter les services de garde et non les remplacer, elles permettront à des milliers d'enfants d'avoir accès à des outils dont ils auraient été privés autrement.

Au-delà des services de garde accessibles et de qualité, et de la mise en place de politiques familiales, il convient également de se préoccuper de l'environnement immédiat des tout-petits. À cet égard, il s'avère important de soutenir les actions résolument ancrées dans les milieux, menées par les organismes communautaires ou les municipalités offrant des services aux familles et aux tout-petits.

⁴ [Sondage sur les politiques sociales du Québec](#) mené par Léger pour le compte de la Fondation Chagnon / [Sondage sur les investissements en petite enfance](#) mené par Léger pour le compte de l'Observatoire des tout-petits

Un ensemble cohérent de politiques gouvernementales favorables à la réussite éducative

Nous croyons que pour atteindre l'objectif de la réussite éducative pour tous, le Québec a besoin de se doter d'un ensemble cohérent de politiques qui y soient favorables. En ayant une vision globale du développement des jeunes, de la naissance à l'âge adulte, ces politiques assureront l'accès à des services de garde éducatifs de qualité et permettront une continuité dans le parcours des jeunes en rendant harmonieuses les périodes cruciales de transition (entrée à la maternelle, à l'école primaire, le passage au secondaire) ainsi qu'en facilitant la fluidité des services (communautaires, petite enfance, santé et services sociaux, scolaires).

Toute politique liée à la réussite éducative doit reposer sur un juste équilibre entre des mesures universelles et des mesures ciblées qui tiennent compte des besoins différenciés des personnes et des territoires. Elle propose des services adaptés aux milieux défavorisés, aux jeunes issus de l'immigration et des communautés autochtones, et prend en considération les disparités géographiques. Elle porte une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables qui éprouvent des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou de comportements ou qui font face à un handicap. Enfin, elle inclut des moyens pour soutenir le renforcement des pratiques parentales et favoriser la conciliation travail-famille, avec la collaboration des employeurs.

La mise en œuvre des politiques liées à la réussite éducative doit être accompagnée d'objectifs prioritaires dont on suivra la progression. L'implantation d'un dispositif de suivi et de coordination permettra de recueillir des données sur les processus et les effets des changements effectués afin d'ajuster les mesures au besoin. Pour ce faire, un accès facile aux données contribuera à hausser l'engagement du plus grand nombre et à faire de la réussite éducative un succès collectif.

Les politiques gouvernementales ont plus d'impact si elles convergent, sont pensées en continuité et en complémentarité plutôt qu'en étant juxtaposées ou cloisonnées. En ce sens, la Fondation encourage le Gouvernement à concilier les politiques concernant l'éducation, la famille, la pauvreté, la santé, la jeunesse, la prévention et le développement régional pour offrir aux jeunes du Québec et à leur famille des environnements favorables. Pour être vraiment efficaces, stables et continues, ces politiques doivent être élaborées par chaque ministère concerné, en dehors de toute visée partisane. En bref, le Gouvernement doit se préoccuper de la cohérence et de l'impact de l'ensemble des politiques qu'il entend mettre sur pied.

Mobiliser tous les acteurs, valoriser leur rôle et soutenir leurs actions

La réussite éducative des jeunes est un projet de société ainsi qu'un projet de communautés. Il est donc important de tenir compte des spécificités territoriales et de la connaissance fine que les communautés ont de leurs réseaux, de leurs réalités, de leurs capacités et de leurs limites pour offrir à tous les jeunes un accès équitable aux ressources ainsi que les meilleures perspectives d'apprentissage.

Ce grand projet atteindra ses objectifs si les parents, les éducateurs, les enseignants et les intervenants de tous secteurs sont mobilisés à grande échelle. Chacun a un rôle à jouer et chacun pourra y contribuer au maximum de ses compétences dans la mesure où son rôle spécifique est valorisé, sa responsabilité encouragée et qu'il dispose des ressources nécessaires pour agir et collaborer.

Ainsi, les organismes communautaires, œuvrant auprès des jeunes et contribuant à leur réussite éducative, doivent voir leur rôle reconnu et pouvoir compter sur un financement gouvernemental

adéquat et durable. Ils sont bien implantés dans les régions du Québec et en offrant un soutien essentiel aux enfants et aux parents, ils sont très souvent le premier pas dans une démarche de réussite éducative.

Dans le milieu scolaire, il nous semble important de miser sur des approches collaboratives et sur la prise en charge collective – par les enseignants, les employés et la direction – de la réussite de tous les élèves. Nous reconnaissons le besoin et la nécessité de se baser sur des données scientifiques et probantes et de les rendre disponibles dans les milieux. Il faut aussi reconnaître qu'il existe d'autres savoirs (tels que l'expérience des enseignants, des intervenants et du personnel de direction d'école et de commission scolaire) qu'il est nécessaire de mettre en valeur et d'inclure dans les initiatives de partage de connaissances et de formation continue.

Les municipalités ont, également, un rôle important à jouer. Elles ont la capacité d'agir directement dans les milieux, là où les enfants vivent, grandissent et se développent. En mettant en œuvre, par exemple, des politiques ou des mesures liées au développement social, à la famille ou aux saines habitudes de vie, elles se donnent un cadre leur permettant de promouvoir et de mettre en place des mesures qui favorisent la réussite éducative des jeunes : infrastructures adéquates, accès aux activités de loisirs, création d'environnements favorables, mise en place de mécanismes de concertation, etc.

Impliquer les citoyens, ainsi que les acteurs de la société civile, et tenir compte de leur opinion est un autre élément incontournable de la mobilisation. Aussi est-il nécessaire de favoriser leur participation en les outillant, sans oublier de donner la parole à ceux et celles qui n'ont pas forcément la possibilité ou les moyens de s'exprimer.

Soutenir chaque jeune tout au long de son parcours vers sa réussite éducative, quels que soient le milieu dont il est issu et le chemin qu'il emprunte, est un investissement collectif auquel la société québécoise doit consentir. Chaque politique, chaque initiative gouvernementale touchant au parcours des jeunes Québécois doit créer les conditions favorables qui permettront à tous, sans exception, de réussir à l'école et dans la vie. La réussite éducative est un gage de prospérité sociale et économique pour le Québec.